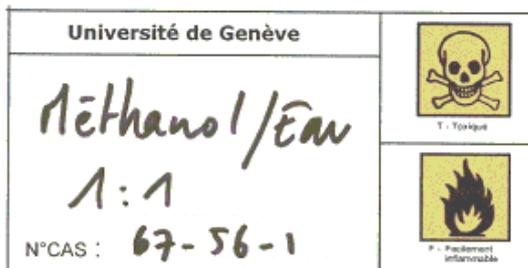
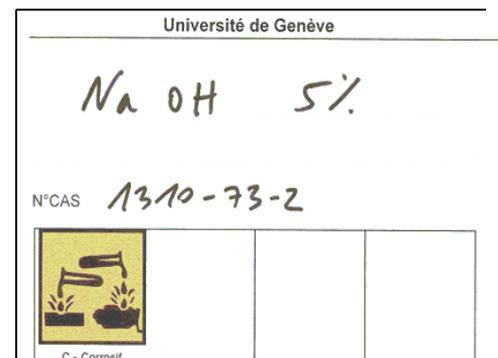


## Etiquetage des produits

Toute solution, produit chimique reconditionné ou déchet à éliminer doit être étiqueté.

Sur l'étiquette doivent obligatoirement figurer;

- le nom du produit / des produits mélangés,
- leur concentration,
- n° CAS
- les pictogrammes de sécurité correspondants.



Le mat riel d' tiquetage est   votre libre disposition au point de collecte des d chets sp ciaux.



**UNIVERSIT   
DE GEN VE**

SANT  AU TRAVAIL,  
ENVIRONNEMENT,  
PR VENTION, S CURIT 